

ASSEMBLÉE NATIONALE

17^e

LÉGISLATURE

Compte rendu Commission des affaires étrangères

– Échanges, ouverts à la presse, sur la situation en Iran avec Mme Delphine Minoui, écrivaine et grand reporter au Figaro, spécialiste du Moyen-Orient et de l'Iran	2
– Information relative à la commission	21

Mercredi
28 janvier 2026
Séance de 9 heures

Compte rendu n° 34

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence
de M. Bruno Fuchs,
Président**



La commission procède à des échanges, ouverts à la presse, sur la situation en Iran avec Mme Delphine Minoui, écrivaine et grand reporter au Figaro, spécialiste du Moyen-Orient et de l'Iran.

La séance est ouverte à 9 h 00.

Présidence de M. Bruno Fuchs, président.

M. le président Bruno Fuchs. Notre réunion est consacrée ce matin à une question tragique, d'une ampleur historique quasi inégalée : nous allons en effet parler de l'Iran au moment même où une flotte américaine assez conséquente, qualifiée d'« armada » par le président Trump, est déployée dans les eaux du Golfe arabo-persique.

Avant d'ouvrir nos échanges, je souhaite évoquer quelques initiatives en lien avec notre commission. Tout d'abord, une délégation parlementaire part ce soir au Maroc pour le Forum interparlementaire franco-marocain, signe de l'importance que nous accordons à nos relations bilatérales. En second lieu, deux courriers ont été émis ces derniers jours : le premier, co-signé avec le président de la commission de la défense, a été envoyé à l'ambassadeur des États-Unis suite à des propos que nous avons considérés comme insultants à l'égard de nos forces armées, et en particulier de celles engagées par le passé en Afghanistan – nous avons une pensée pour les familles des morts et des blessés revenus de ce conflit –, et il nous paraissait impossible de laisser ces déclarations sans réaction ; le deuxième, rédigé dans le contexte de la séquence concernant le Groenland et des initiatives pour le moins « déstabilisantes » de l'administration Trump, cosigné par le député des Français d'Amérique du Nord Christopher Weissberg et le président du groupe d'amitié France–États-Unis Franck Riester, sollicite nos homologues américains afin d'ouvrir un dialogue parlementaire structuré, capable d'explorer des voies de coopération multilatérale et de rechercher des compromis durables.

À présent, j'ai le plaisir d'accueillir Mme Delphine Minoui, grand reporter au Figaro, spécialiste du Moyen-Orient, lauréate du prix Albert-Londres en 2006. Madame, vous êtes l'autrice de nombreux ouvrages qui ont marqué la compréhension de la société iranienne, tels *Les pintades à Téhéran*, *Je vous écris de Téhéran*, ou votre récent livre *Badjens*, distingué par le Grand Prix littéraire 2025. Votre présence aujourd'hui est précieuse et je vous remercie de participer à nos travaux. Je tiens également à excuser M. Farid Vahid, qui devait intervenir ce matin et qui fait face à une urgence médicale.

Avant de vous céder la parole, permettez-moi de rappeler brièvement le cadre de notre réflexion. Depuis plus de dix ans, les mobilisations populaires en Iran se succèdent : en 2009, 2019-2020, puis 2022-2023 avec le mouvement « *Femmes, Vie, Liberté* ». Chacune a été réprimée avec une violence croissante. Les informations provenant du terrain évoquent des exécutions sommaires, des tirs à balles réelles, des coupures de communication et des procès expéditifs. La répression actuelle marque une rupture : elle semble viser non seulement à contenir mais aussi à briser le peuple iranien.

Nos entretiens récents, notamment avec Reza Pahlavi et d'autres acteurs de la société iranienne, attestent de la profondeur de la crise. Trois points en ressortent. Le premier concerne la difficulté pour le peuple iranien de renverser ce régime sans soutien extérieur, soutien qui n'implique pas nécessairement une intervention militaire mais peut prendre d'autres formes. Ensuite, il semble que le durcissement des sanctions, notamment le gel des

avoirs des dirigeants du régime, pourrait fragiliser davantage le pouvoir. Enfin, je rappelle la nécessité de rétablir l'accès à internet, outil indispensable pour l'organisation interne et le lien avec le monde.

Un autre sujet mérite notre attention : la qualification des gardiens de la révolution en tant que groupe terroriste. Cette mesure, déjà évoquée dans des travaux parlementaires antérieurs, entraînerait des conséquences diplomatiques, économiques et juridiques majeures. Elle est réclamée par de nombreux acteurs de l'opposition iranienne, convaincus que le cœur du pouvoir repose sur cette organisation militaro-sécuritaire.

Tel est le cadre général dans lequel s'inscrivent nos échanges. Nous sommes impatients d'entendre votre analyse sur l'évolution du régime, sur la résistance iranienne et sur les leviers d'action que la communauté internationale pourrait envisager.

Mme Delphine Minoui, écrivaine et grand reporter au Figaro, spécialiste du Moyen-Orient et de l'Iran. Je vous remercie de m'auditionner aujourd'hui. Étant en contact quotidien, quasiment jour et nuit, depuis un mois avec les Iraniens, j'aimerais commencer par dresser un état des lieux, redonner un visage aux nombreuses victimes.

Sur sa page Telegram, Raha Bohloulipour citait Albert Camus : « *Les hommes doivent vivre et créer. Vivre jusqu'aux larmes* ». Les larmes de cette jeune iranienne de 23 ans, étudiante en Italien à l'université de Téhéran, n'ont eu le temps ni de vivre, ni de couler. Elle est morte en pleine manifestation, abattue d'une balle au poumon par les forces de répression.

À 17 ans, Sina Ashkabousi aimait les glaces et les vidéos prises en selfie. Quand la révolte démarre au Bazar de Téhéran, pour rapidement se transformer en contestation politique, il suit le mouvement. C'est sa première manifestation. Avant de sortir, il se retourne vers sa mère pour lui dire : « *Prends soin de papa. On a gagné* ». Il est tombé quelques heures plus tard d'une balle en plein cœur.

Quand Bahar Shadmehri, 17 ans, rejoint les protestataires dans sa ville natale de Nichapour, elle n'a pour seules armes que son poing levé vers le ciel et ce rêve de faire tomber le régime mais c'est elle qui est tombée, en pleine rue, poursuivie par un milicien qui l'a abattue de sang-froid, dans le dos.

Ces trois Iraniens font partie des plus de 30 000 morts au pic des manifestations, en deux jours, les 8 et 9 janvier, selon des chiffres provisoires compilés par un réseau clandestin de médecins. Parmi eux, beaucoup de jeunes, beaucoup de femmes. Il s'est agi d'un massacre à huis clos, alors que la République islamique venait de fermer le robinet de l'internet. Le silence est intervenu comme une arme de torture supplémentaire, afin de briser les âmes après avoir brisé les corps.

Leurs témoignages, qui nous parviennent au compte-gouttes après dix jours de *black-out* sont glaçants. Des manifestants ont été tués à bout portant après avoir été poursuivis en pleine rue. Des protestataires sont tombés comme des mouches sous les tirs de fusils de chasse des miliciens. Des corps ont été criblés d'impacts de billes de plomb. On nous parle d'au moins 100 000 blessés, dont près d'un tiers le serait aux yeux. Les forces de répression ont délibérément visé le haut du corps, le torse, la tête, la nuque, les yeux.

On nous parle également de blessés achevés sur leur lit d'hôpital, de scènes de chaos dans les morgues, les hôpitaux et les cimetières, de parents contraints de payer le prix de chaque balle ayant servi à tuer leur fils, leur frère, leur mari. Sous pression, on leur demande même de faire passer la personne morte pour un bassidji, victime des « terroristes ».

Le régime a littéralement déclaré la guerre à sa population. Le plus glaçant est qu'il l'assume entièrement. À l'entrée de l'université de Téhéran, il est écrit sur une grande banderole : « *La mort ou Khamenei* ».

Maintenant que la révolte est étouffée, la chasse aux sorcières a commencé : des descentes de police interviennent à domicile pour perquisitionner des satellites et des terminaux Starlink, des protestataires identifiés par drones ou caméra de vidéosurveillance sont arrêtés, de même que les médecins, désormais. L'un d'entre eux, accusé d'avoir porté assistance aux blessés, risque la peine capitale. Il s'agit d'un nom de plus sur la longue liste de détenus taxés d'espionnage ou d'inimitié envers Dieu. Il faut aussi évoquer les aveux forcés à la télévision, les textos menaçants signalant aux internautes d'interrompre leurs contacts avec l'étranger, sous peine d'être perçus comme un agent des États-Unis ou d'Israël.

Depuis Téhéran, une collègue journaliste iranienne m'interpelle entre les lignes : « *Soyez notre voix. Aidez-nous. Dites au monde de ne pas nous abandonner* ». Elle décrit un climat d'inquisition jusqu'aux couloirs de sa rédaction. Les articles sont contrôlés, parfois imposés d'en haut. La peur, comme la mort, rode à tous les coins de rue. Elle dit qu'elle n'a jamais été favorable à une intervention militaire étrangère mais elle voit autour d'elle monter le désespoir, ces Iraniens de plus en plus nombreux à attendre des frappes américaines comme on attend le messie.

Elle voit ses amis qui, encore hier votaient pour Massoud Pezechkian, le président réformateur, et qui aujourd'hui soutiennent le fils du Chah en exil. Plus le régime s'enfonce dans la violence, plus le fossé se creuse entre le noyau dur du pouvoir et la population. Quelque chose s'est brisé, de manière irréversible. De fait, le régime n'a jamais été aussi fragilisé, sous pression extérieure depuis la guerre des douze jours, et sous pression intérieure, à la fois politique, économique, écologique. C'est pour cela qu'il tue.

En face, les Iraniens n'ont comme armes que leurs poings levés. Que faire pour les aider ? D'abord ne pas les oublier, nous disent-ils, mais aussi prêter attention à leurs demandes, qu'ils ne cessent d'exprimer depuis la révolte « *Femme, Vie, Liberté* », sans avoir l'impression d'être entendus. En voici quelques-unes, que mes interlocuteurs iraniens répètent à longueur de journée : placer les gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes ; rappeler les ambassadeurs et fermer les ambassades iraniennes, soutenir la libre circulation de l'information et les moyens de communication en trouvant des mécanismes et des solutions de connectivité leur garantissant un accès à l'internet. Un autre moyen d'action concerne le gel des avoirs du régime à l'étranger, ainsi que des sanctions ciblées contre les acteurs de la répression. Certains suggèrent même de suspendre les inscriptions universitaires des enfants du régime, nombreux à poursuivre tranquillement leurs études en Europe ou aux États-Unis. Il conviendrait aussi, nous disent nos interlocuteurs, d'exiger la libération des prisonniers politiques, de réclamer l'envoi d'une commission d'enquête indépendante, de trouver des moyens pour acheminer de l'aide médicale aux médecins. En résumé, ils insistent sur la nécessité de maintenir la pression sur le régime, tout en continuant à soutenir la population.

Alors que le porte-avions *Abraham Lincoln* est arrivé au Moyen-Orient, la perspective d'une opération américaine est toujours à l'ordre du jour. Mais dans quel objectif précis ? Anéantir le programme nucléaire ? Viser le guide suprême ? Cibler les dépôts d'armes pour que les Iraniens s'en emparent et « finissent le travail » ?

Les Iraniens sont bien placés pour le savoir : rares sont les interventions militaires qui garantissent la démocratie, surtout quand l'après n'a pas été bien planifié. Ils ont pu le constater chez leurs voisins, qu'il s'agisse de l'Afghanistan ou de l'Irak. Selon eux, l'Europe peut fournir une aide politique, permettant d'identifier des interlocuteurs au sein de la dissidence et de trouver une manière directe ou indirecte d'accompagner l'opposition, encore divisée et fragilisée, dans la création d'une coalition ou, du moins, d'une plateforme réunissant opposants de l'intérieur et de l'extérieur.

Les Iraniens n'en sont pas à leur première révolte : c'est la sixième en quarante-sept ans de République islamique. Malgré l'isolement de leur pays, ils ont toujours fait preuve d'une immense capacité à se renouveler. Au fil des années, des conservateurs sont devenus réformateurs puis, pour certains, anti-régime. Certains d'entre eux étaient dans la rue auprès des manifestants ces derniers jours. Nous sommes loin d'un schéma noir et blanc. L'Iran est un pays très moderne en termes socio-démographiques : 70 % des Iraniens sont urbanisés, plus de 95 % sont alphabétisés, 50 % des étudiants sont des étudiantes. Il faut faire confiance à la maturité de la population iranienne. Ne pas lui tendre la main reviendrait à dénigrer son droit à la liberté et à la démocratie.

Plutôt que de parler et de décider à leur place, il serait bon de trouver les moyens de les écouter, de les accompagner et de leur donner la possibilité d'achever ce processus d'ouverture qu'ils réclament depuis quarante-sept ans.

M. le président Bruno Fuchs. Je vous remercie pour votre témoignage et votre analyse. La question de la transition doit désormais être posée car nous savons tous que, lors des chutes brutales de régimes, elle est rarement préparée et se construit souvent au jour le jour. Nous disposons pourtant aujourd'hui de moyens pour contribuer à la réflexion sur les différents critères et programmes de transition.

Je passe à présent la parole aux orateurs des groupes politiques.

M. Laurent Mazaury (LIOT). Madame, vous avez brossé un tableau sombre et avez répondu à nombre de nos questions. La persécution du peuple iranien est, à nos yeux, absolument insoutenable. Elle l'est aujourd'hui comme elle l'a été également avec les régimes précédents.

En compagnie d'un cabinet d'avocats, nous avons dénombré à ce jour plus de 30 000 victimes au cours des cinq dernières années, dont seulement 12 % ont été officiellement reconnues par le régime, selon l'organisation non gouvernementale (ONG) Iran Human Rights. Nous ne doutons pas de la sous-estimation du nombre de victimes du régime iranien. Au nom de mon groupe, je condamne à nouveau fermement toutes les violences perpétrées par le régime. C'est notamment la raison pour laquelle j'ai cosigné la proposition de résolution européenne de ma collègue Constance Le Grip, qui vise à inscrire les gardiens de la révolution sur la liste européenne des organisations terroristes. Néanmoins, à l'occasion de son examen, je souhaiterai l'amender pour appeler l'Union européenne à définitivement mettre en place un cadre juridique afin de déclarer comme terroristes les États qui soutiennent le terrorisme ; lorsque cela aura été réalisé, je proposerai d'y inscrire l'Iran.

Le président Trump a d'abord annoncé son soutien à la population iranienne, l'incitant d'ailleurs à sortir dans les rues. Puis, il a été question de négociations avec le régime iranien. Enfin, la flotte ou les flottes américaines, dont le porte-avions américain *Abraham Lincoln*, arrivent au Moyen-Orient cette semaine. Contrairement à Donald Trump, pour qui les massacres de la population semblent constituer une opportunité d'arriver à ses fins avec le régime iranien, je souhaite ici rappeler que, pour nous, il s'agit de réels drames et de crimes. Le régime iranien, responsable de ces violations graves des droits de l'homme, devra répondre de ses actes, tôt ou tard ; le plus tôt possible, nous l'espérons.

Par ailleurs, à la lumière des précédents historiques que vous venez d'évoquer, je doute qu'une intervention étrangère permette de faire chuter un régime et de le remplacer par un régime démocratique. Chaque changement doit se faire par le peuple et pour lui-même. J'ai bien compris que nous partageons la même vision du résultat. Quelle est votre vision d'une potentielle intervention américaine et de ses conséquences ? Enfin, comment pouvons-nous, très concrètement, aider le peuple iranien à se libérer ? Comment évaluez-vous le niveau réel d'essoufflement du régime iranien ?

Mme Delphine Minoui. S'agissant d'une éventuelle intervention militaire américaine, nous demeurons aujourd'hui dans une forme de flou. Donald Trump a donné des signaux contradictoires : il s'est avancé, puis a reculé. Annoncer une intervention alors qu'aucun moyen aéronaval n'était encore déployé relevait d'un décalage manifeste ; le porte-avions présenté comme un avertissement déterminant n'est arrivé que tardivement au Moyen-Orient. Dès lors, il faut se demander de quelle intervention il est réellement question. S'agit-il, pour Washington, d'accompagner une transition démocratique ou de poursuivre la stratégie amorcée en juin dernier, à savoir affaiblir durablement le programme nucléaire iranien par des frappes ciblant diverses infrastructures ? Cette ambiguïté nourrit les interrogations des Iraniens qui, plongés dans un désespoir profond, n'ont pas la même lecture que nous. Beaucoup croient que Trump viendra les sauver.

Ils réclament une aide, non une guerre. Ils demandent ce qu'ils appellent une « *aide militaire* », un soutien qui les aiderait à renverser le régime. Leur message est d'une clarté inédite, bien plus explicite qu'au moment du mouvement « *Femmes, Vie, Liberté* ». Aujourd'hui, il s'agit d'un massacre, d'un bain de sang à huis clos, de crimes dont certains défenseurs des droits humains n'hésitent plus à dire qu'ils relèvent de crimes contre l'humanité. Nous sommes là, aujourd'hui. Les Iraniens demandent une aide, une « intervention », mais une intervention qui permettrait aussi d'éviter un chaos supplémentaire.

Vous me demandez quel peut être le rôle de l'Europe. Mon sentiment est que l'Europe cherche avant tout à accompagner une potentielle transition démocratique, en prêtant l'oreille aux demandes de la population. Les Iraniens à qui je parle me répètent : « *Aidez-nous à ne pas être assassinés dans le silence le plus total. Aidez-nous à continuer à nous organiser.* ». Internet est indispensable, à la fois pour maintenir le lien entre les quartiers, entre les villes, et pour relier les Iraniens à leur diaspora. Ils savent les risques encourus : des rafles sont menées pour saisir les terminaux Starlink.

Quant à l'essoufflement du régime, les informations sont difficiles à confirmer avec certitude ; je ne suis plus présente sur le terrain. Toutefois, des rumeurs persistantes évoquent la fragilisation du régime depuis la guerre des douze jours. Certains hauts gradés des gardiens de la révolution ont été ciblés et des débats auraient émergé au sein même du pouvoir concernant un éventuel renouvellement du *velayat-e faqih*, c'est-à-dire le concept propre au chiisme duodécimain de « tutelle du juriste-théologien », qu'incarne le guide suprême. Il

s'agirait pour le régime d'une nouvelle manière d'essayer de sauver la face, de remplacer le guide suprême par une figure plus pragmatique, plus réformiste. Des noms ont circulé, comme celui de Hassan Rohani, ex-président pragmatique, ex-négociateur sur le nucléaire iranien. Si cette transition *in extremis* s'organise de l'intérieur, sera-t-elle pour autant acceptée par la population iranienne ?

Ce débat, qui existait avant le carnage actuel, semble désormais caduc. Les Iraniens considèrent avoir atteint un point de non-retour. Même ceux qui, autrefois, auraient pu envisager une telle transition rejettent catégoriquement cette option au regard de l'ampleur des violences commises.

M. Jean-Paul Lecoq (GDR). Nous sommes tous en contact avec des Iraniens, dont des journalistes. Ceux-ci nous disent qu'ils préfèrent mourir sous les bombes américaines que sous les balles des gardiens de la révolution. Pourtant, lorsque la question du changement de régime est posée, la réponse demeure constante : la transition doit venir de l'intérieur. Ni le fils du Chah, ni les moudjahidines du peuple ne sont perçus comme des alternatives légitimes.

Dans le même temps, un débat philosophique émerge : quel modèle de société souhaite-t-on pour l'après-régime ? La séparation du religieux et du politique, comparable à notre notion de laïcité, commence à être envisagée sérieusement. Cette réflexion accompagne les revendications politiques et montre que, au-delà des personnes, c'est la nature même du système de gouvernance qui est interrogée.

Reste la question des sanctions. Observées depuis l'intérieur du pays, elles frappent avant tout la population, tandis que les élites, grâce à la rente pétrolière et à leurs réseaux financiers, parviennent à contourner la pression économique. Le coût réel des sanctions occidentales est donc largement assumé par le peuple.

Enfin, je déplore que personne n'ait pour le moment évoqué la nécessité d'une intervention sous mandat onusien. Que fait l'Organisation des Nations unies (ONU) ? Que dit l'ONU ? Quel mandat donne l'ONU ? Qui saisit la Cour pénale internationale sur les crimes commis pour engager des mandats d'arrêt internationaux ?

Mme Delphine Minoui. L'une des premières demandes exprimées par les Iraniens concerne la saisine du Conseil de sécurité des Nations unies. Ils ne comprennent pas que cette instance n'ait toujours pas été mobilisée, alors même qu'ils découvrent eux-mêmes, avec retard, l'ampleur du massacre. Coupés d'internet pendant dix jours, ils n'ont pu mesurer l'étendue des violences qu'au fil de rétablissements sporadiques du réseau. Leur sidération est immense, ils ont le sentiment d'avoir été abandonnés, trahis, notamment après les promesses non tenues de Donald Trump, qui affirmait que l'aide était en marche. À la place des bombes américaines, les Iraniens ont fait face aux fusils d'assaut des forces de répression.

Vous interrogez ensuite la nature de la société iranienne et posez la question de la laïcité. En trente années de reportages au Moyen-Orient – en Iran, en Afghanistan, en Irak, en Égypte, en Turquie –, je n'ai jamais vu, paradoxalement, un pays aussi laïque que l'Iran. Plus le régime a imposé un islam politique, un islam instrumentalisé par la politique, plus les Iraniens ont rejeté le religieux. Bien plus que nous, bien plus que certains opposants à l'étranger, à Téhéran ou dans les campagnes, les Iraniens sont conscients de ce qu'ils souhaitent, de ce qu'ils veulent pour leur avenir : la séparation du politique et du religieux, la démocratie, la liberté d'expression, l'égalité entre les hommes et les femmes. C'est précisément ce qu'ils ont rappelé lors du mouvement « Femmes, Vie, Liberté » en 2022.

Un autre sujet majeur concerne les minorités ethniques. Je rappelle en effet que près de la moitié des Iraniens ne sont pas des Perses, qu'il s'agisse des Kurdes, des Baloutches, des Azéris ou des Arabes. À cela s'ajoutent les minorités religieuses, dont les Baha'ís, aujourd'hui persécutés. Ces groupes doivent trouver leur place dans la Constitution de l'Iran de demain. Les Iraniens voudraient que ces demandes soient entendues par certains opposants à l'étranger, plutôt que de tenter de défendre leurs propres intérêts, selon leurs propres agendas politiques.

M. le président Bruno Fuchs. Je me suis exprimé hier à ce sujet, notamment sur une chaîne de télévision. J'ai demandé que toute intervention, y compris américaine, intervienne dans le cadre onusien, qu'il s'agisse du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale.

M. Jean-Paul Lecoq (GDR). Vous avez mentionné des différents peuples qui constituent l'Iran : existe-t-il, selon vous, un risque d'explosion et de division du pays ?

Mme Delphine Minoui. Beaucoup d'encre a coulé à ce sujet. Nous avons reçu des communiqués des communautés kurdes et baloutches qui appelaient à l'unité nationale et qui insistaient sur l'idée d'un combat commun – la chute du régime de la République islamique – pour créer un Iran uni pour tous les Iraniens. La question de la partition peut toujours être instrumentalisée par certains pays étrangers mais elle ne répond pas aux souhaits des Iraniens.

M. Michel Guiniot (RN). Depuis le 28 décembre 2025, la République islamique d'Iran est en proie à une sanglante répression, à la suite des manifestations populaires contre le régime des mollahs. Les Iraniens ont dû supporter un isolement contraint allant de la coupure des communications internet aux tortures et exécutions publiques. Quand ils sont au pouvoir, les islamistes n'aiment ni les minorités, ni les oppositions et encore moins les féministes.

S'agissant du bilan humain, quand la police annonce 3 000 morts, les organisations internationales en dénombrent plus de 30 000. Ces manifestations et ces répressions ne sont pas des faits isolés. En 2019, comme d'ailleurs en 2022, les mêmes méthodes avaient déjà été employées par les milices des mollahs contre le soulèvement des maoïstes kurdes.

Les femmes continuent de vouloir exister en Iran, brûlant notamment des représentations de l'ayatollah Khomeini, arrachant leur voile islamique. Pendant ce temps, en France, certaines le portent en étandard et prétendent y voir un symbole de libération. Pourtant, l'Iran n'a pas toujours rimé avec l'islam. La société iranienne et l'héritière de la Perse antique, l'une des plus anciennes civilisations de notre monde, avec une histoire millénaire chargée d'une identité culturelle historique, d'une richesse exceptionnelle.

Cet aspect identitaire est aujourd'hui effacé par le régime islamique en place. Les répressions systémiques et systématiques visent à fragiliser la société, la population, l'histoire commune, tout comme l'avenir à construire dans ce pays. Voilà l'histoire d'un peuple qui a fait tomber son régime séculaire et qui a cru en la révolution islamique pour se sauver. Nous voyons ce qu'il en est aujourd'hui. Il faut également indiquer que la France porte peut-être une certaine responsabilité dans ces événements.

Ensuite, je tiens naturellement à adresser une pensée pour les Français Cécile Kohler et Jacques Paris, condamnés en Iran, libérés de prison en novembre mais toujours assignés à

résidence à Téhéran. Vous pourrez peut-être évoquer leur situation ? À ce titre, je tiens à souligner l'action remarquable de notre diplomatie sur place.

Face à ce constat, aucune complaisance n'est possible. La population iranienne doit pouvoir vivre librement et la répression ciblée de la jeunesse et des femmes doit bien évidemment s'arrêter. La France se doit d'être aux côtés du peuple iranien meurtri, peut-être plus qu'elle ne l'est actuellement, qui se soulève contre ceux qui le soumettent. Quelles seraient les conséquences réelles que l'Iran pourrait infliger à l'Union européenne si les gardiens de la révolution étaient qualifiés d'organisation terroriste ?

Mme Delphine Minoui. Il faut d'abord rappeler que, même si le régime cherche à projeter l'image d'une invincibilité absolue, il n'est pas imperméable aux pressions extérieures. L'exemple de l'accord sur le nucléaire de 2015 est éclairant : après près de dix ans de négociations, l'Iran a signé en grande partie en raison d'une pression économique intense. Aujourd'hui, l'économie iranienne est au bord de l'effondrement. C'est d'ailleurs de cette crise que la révolte est née, en raison d'une inflation vertigineuse, d'une chute de la monnaie, des pénuries et des dysfonctionnements fondamentaux, dans un pays pourtant riche en pétrole et en gaz, marqué par des coupures d'électricité et d'eau.

C'est pourquoi les Iraniens insistent pour exercer une pression ciblée sur le régime, notamment en inscrivant les gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes ou en renforçant les sanctions, ce qui contribuerait à fragiliser davantage un système déjà affaibli. Certes, le pouvoir a longtemps contourné ces mesures mais l'accumulation progressive des sanctions l'a indéniablement usé. Toute passivité ne servirait qu'à cautionner les exactions en cours et à offrir au régime l'impunité dont il se nourrit.

L'Union européenne dispose d'outils ; elle peut sanctionner non seulement l'organisation des gardiens de la révolution en tant que telle mais aussi des individus identifiés en son sein, à travers des interdictions de voyager, le gel des avoirs, le blocage d'investissements ou de biens immobiliers. Or, nombre de ces responsables disposent de capitaux et d'intérêts à l'étranger. En les visant spécifiquement, on asphyxie mécaniquement une partie de l'économie iranienne, dont ils contrôlent désormais une large part.

M. Michel Guiniot (RN). Ma question était relative à la déclaration d'un ministre iranien, hier, qui menace de « *conséquences destructrices* » si le corps des gardiens de la révolution est désigné comme une organisation terroriste. Aujourd'hui, l'Iran formule des menaces. Quelles seraient selon vous ces conséquences destructrices pour l'Europe ?

Mme Delphine Minoui. Le régime iranien a déjà indiqué qu'en cas d'attaque de son territoire, il pourrait cibler des positions militaires américaines, voire occidentales – donc françaises – dans les pays du Golfe. Les Iraniens ont également évoqué régulièrement la possibilité de fermer le détroit d'Ormuz.

En revanche, il est extrêmement compliqué de prédire quelles pourraient être les réactions en cas d'inscription des gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes. Les ripostes seraient sans doute indirectes mais certainement moins conséquentes qu'une frappe militaire.

Mme Constance Le Grip (EPR). Je vous remercie pour votre présence et pour la précision des éléments que vous nous avez communiqués ce matin. Vos mots, d'une grande force, ont restitué avec justesse l'horreur de la situation en Iran. À mesure que parviennent des

images, des fragments de vidéos, des témoignages arrachés aux brèches d'un *black-out* presque généralisé, nous mesurons l'ampleur d'une répression sanglante qui glace d'effroi.

Depuis de nombreux mois, j'ai porté différentes initiatives en soutien au peuple iranien, et en particulier à ces femmes et ces hommes qui, au péril de leur vie, descendent régulièrement dans la rue pour affirmer leur désir de liberté, rejeter la théocratie islamiste et dénoncer les gardiens de la révolution. Parmi ces démarches, l'une consiste à aller plus loin que les dispositifs actuels et à demander, à nouveau, l'inscription de l'ensemble du corps des gardiens de la révolution islamique sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne. L'Assemblée nationale s'était déjà prononcée en ce sens mais la gravité de la situation impose une démarche substantielle.

Certes, plusieurs régimes de sanctions existent déjà. Ils engendrent des effets réels : les sanctions fonctionnent, dans une certaine mesure, mais elles demeurent ciblées, individuelles, même s'ils sont efficaces. Il faut désormais aller plus loin face à une organisation tentaculaire comptant des dizaines de milliers de membres.

Il importe que le peuple iranien sache qu'il n'est pas seul. En Europe, comme dans d'autres régions du monde, nombre de citoyens, de parlementaires, de responsables publics suivent avec attention et engagement son combat. Pourtant, les signaux en provenance des institutions internationales restent faibles. Une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies a bien eu lieu le 15 janvier et une session spéciale du Conseil des droits de l'homme s'est déroulée à Genève mais aucune n'a débouché sur des décisions fortes ou sur des résolutions engageantes. C'est pourquoi la responsabilité incombe désormais à l'Union européenne, et tout particulièrement à la France.

Mme Delphine Minoui. Je partage vos propos et me fais l'écho des voix des Iraniens, dont la plus grande crainte est d'être oubliés. L'existence de moyens de pression utilisés contre le régime leur fait prendre conscience qu'ils ne sont pas les seuls dans cette « grande prison » qu'est devenu l'Iran dans sa globalité.

M. Pierre-Yves Cadalen (LFI-NFP). Je vous remercie pour la clarté et la finesse de votre intervention, qui éclaire avec force la situation dramatique que vivent aujourd'hui les Iraniennes et les Iraniens. Nous leur adressons naturellement notre solidarité, à eux qui luttent pour des conditions de vie dignes, pour la liberté, pour la pleine souveraineté de leur pays. Cette solidarité vaut autant pour la lutte que pour la peine et la souffrance nécessairement provoquées par la répression ignoble et sanglante du régime qui a massacré des milliers de personnes en l'espace de quelques jours.

Ce sont donc également aux proches des morts et des blessés que nous pensons. J'ai rencontré des Iraniens en France dans ma circonscription, qui s'inquiètent chaque jour pour leur famille et leurs amis. Que le courage du peuple iranien soit ici salué. Nous souhaitons que la volonté de Mai Sato, rapporteure spéciale des Nations unies, d'enquêter sur les crimes contre l'humanité, puisse se concrétiser rapidement. Les responsables doivent être jugés, la Cour pénale internationale respectée.

L'attachement au droit international représente une boussole précieuse à l'heure actuelle, alors que l'espace mondial est secoué par l'orchestration de massacres, par des gouvernements de l'Iran à Israël en passant par la Russie. Le massacre de civils saisit toujours le cœur et l'esprit de tout humaniste conséquent. J'en profite pour apporter aussi notre soutien aux Kurdes qui, en Syrie, vivent l'enfer.

Ma première question concerne donc la possibilité pour le peuple iranien de se libérer en répondant à la triple exigence qu'il pose pour lui-même, selon les propos très fins de l'anthropologue Fariba Adelkhah : la liberté, l'économie, la sécurité vis-à-vis des ingérences étrangères. Il faut se garder de toute tentative d'imposer le fils de celui qui a servi au coup d'État contre le premier ministre Mossadegh, organisé par les États-Unis d'Amérique, ce Chah d'Iran connu pour torturer en masse ses opposants.

La situation du peuple iranien est insupportable et nous souhaitons qu'elle puisse trouver une issue positive au plus vite. Ainsi, 30 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour. La revendication de la liberté s'articule à cette condition sociale partagée qui éclaire à la fois sur les échecs du régime et le prix que les peuples doivent payer quand les sanctions portent sur l'ensemble de l'économie et des échanges.

Par ailleurs, la réforme de l'unification des taux de change suscite une opposition particulièrement forte au sein des partisans du régime. Compte tenu de la composition inédite de la mobilisation intergénérationnelle dans les zones les plus en rupture comme les plus conservatrices du pays, pensez-vous que cette dimension a joué un rôle pour une partie du mouvement actuel ? Quelles sont les possibilités concrètes que le peuple iranien parvienne tout à la fois à se libérer du régime actuel, à mettre l'économie nationale au service de sa population et à échapper à toute ingérence étrangère ?

Enfin, alors que les deuils auxquels nous nous associons sont en cours, les cérémonies du quarantième jour peuvent-elles être un facteur déclencheur d'un mouvement plus ample encore ?

Mme Delphine Minoui. Pour comprendre le déclenchement de la révolte actuelle, il faut rappeler que depuis quarante-sept ans, les Iraniens descendent régulièrement dans la rue. Les révoltes étudiantes de 1999 ont ouvert une première brèche, suivies en 2009 par la contestation massive contre la fraude électorale ; puis sont venues les révoltes sociales en province contre la cherté de la vie entre 2017 et 2019, avant l'explosion du mouvement « *Femmes, Vie, Liberté* » après la mort tragique de Mahsa Amini en 2022-2023. Aujourd'hui, toutes ces demandes ignorées par le pouvoir se rejoignent, nourrissant une colère à la fois économique, politique et désormais écologique.

Cette dimension écologique est centrale : le régime a tourné le dos aux questions d'eau et d'environnement, tout en finançant ses proxys régionaux et ses appareils répressifs. Le pays connaît des coupures d'électricité, d'eau, de gaz ; au cœur de l'été, sous 50 degrés, des habitants de Téhéran allaient chercher de l'eau dans les fontaines publiques. Ce sentiment d'abandon crée ce point de non-retour, au point que des soutiens historiques du régime rejettent aujourd'hui le système.

Nous sommes face à un basculement inédit : même les bazaris, traditionnellement plutôt proches du régime, sont descendus dans la rue. Longtemps neutres, parfois favorables au pouvoir, ils ont eux aussi changé de position. La génération actuelle des bazaris, plus jeune, plus connectée, ressemble davantage à la jeunesse iranienne qu'à l'ancienne génération de marchands de 60 ans.

M. Pierre Pribetich (SOC). Je vous remercie pour vos éclairages essentiels et pour la tenue de cette table ronde, qui restera marquée par ces trois figures que vous nous avez décrises et par vos mots : ceux d'un régime qui mène la guerre à sa propre population. Vous

avez rappelé la profondeur du drame qui se joue, qui me rappelle un vers célèbre de Ferdowsi, « *Que mon corps ne soit jamais là s'il n'y a plus d'Iran* », tiré du *Livre des rois*.

Face à une catastrophe d'une telle ampleur, alors qu'un massacre est en cours, l'action de la France, de l'Union européenne, apparaît non seulement nécessaire mais aussi impérative. Notre groupe politique s'associe pleinement à cette solidarité envers le peuple iranien. Tout ce que nous pouvons faire, nous le ferons.

Entre l'inaction diplomatique et l'intervention américaine, une troisième voie existe. L'intervention américaine, comme vous l'avez rappelé, n'apporte ni cadre juridique, ni solution politique, ni garanties pour les civils. L'Union européenne, la France et le peuple iranien disposent de leviers diplomatiques et juridiques qu'il faut mobiliser sans délai : porter le dossier devant l'Assemblée générale de l'ONU pour contourner le blocage du Conseil de sécurité lié au droit de veto, engager la responsabilité de protéger, renforcer les sanctions ciblées, désigner le corps des gardiens de la révolution comme organisation terroriste, geler les avoirs des principaux dirigeants iraniens, restreindre les visas, briser le mur numérique en soutenant des infrastructures indépendantes, fournir une aide humanitaire urgente et soutenir les dynamiques internes de libération.

Trois questions demeurent. Comment évaluez-vous les affirmations selon lesquelles l'effondrement du régime de Khamenei plongerait l'Iran dans un chaos politique inédit ? Existe-t-il, selon vous, une issue démocratique réellement viable ? Enfin, que penser de l'avenir du programme nucléaire iranien, profondément affecté par les interventions américaines et israéliennes, et des perspectives d'un accord durable ?

Mme Delphine Minoui. Pour répondre à votre question sur les priorités, il faut rappeler que nous sommes désormais dans l'urgence. L'enjeu ne consiste plus seulement à analyser mais à trouver des moyens d'action immédiats pour empêcher que la tragédie se poursuive à huis clos. Les Iraniens évoquent deux nécessités absolues : rétablir la communication en assurant un accès fiable à internet et acheminer une aide médicale d'urgence. Les blessés ne peuvent plus être soignés dans les hôpitaux car des rafles y sont menées systématiquement. L'une de mes connaissances me rapportait hier que son père, victime d'un simple accident de voiture, a été arrêté trois jours, accusé à tort de participation aux manifestations.

La menace du chaos est souvent brandie mais, plus le temps passe, plus ce risque grandit. Si l'on veut éviter un effondrement incontrôlé, c'est maintenant qu'il faut agir. Une solution démocratique existe car les Iraniens en portent l'expérience depuis quarante-sept ans. S'il n'émerge pas encore de figure politique majeure de l'intérieur, c'est parce que celles et ceux qui pourraient l'incarner sont emprisonnés, assignés à résidence ou poussés à l'exil. Au-delà des figures politiques, il existe des syndicats, même s'ils sont interdits, des professeurs d'université, des chercheurs, des étudiants, tous capables un jour de constituer la base d'une coalition démocratique crédible. Il faut faire confiance à cette opposition intérieure qui, malgré la répression, demeure active.

S'agissant de la question nucléaire, il est difficile de trancher tant les discours sont contradictoires. Hier encore, un responsable iranien annonçait une accélération du programme en réaction à la pression extérieure, tandis que les États-Unis affirmaient avoir considérablement affaibli les capacités nucléaires iraniennes après les frappes de juin dernier. Depuis l'extérieur, il est presque impossible de vérifier l'une ou l'autre de ces affirmations.

M. Michel Herbillon (DR). Je voudrais d'abord vous dire, en mon nom personnel et au nom de mon groupe politique, combien votre témoignage nous a profondément émus et bouleversés. Imaginer qu'en 2026, à quelques heures de vol de Paris, puisse se dérouler un tel massacre organisé relève de l'inconcevable : des meurtres à huis clos, des médecins traqués, des personnes pourchassées jusque dans les rues et abattues à bout portant. C'est pourtant la réalité que vous avez décrite.

Je souhaite que vous transmettiez aux Iraniens notre compassion et notre solidarité totale face à ce que vivent les femmes et les hommes d'Iran, alors même que, comme vous l'avez rappelé, il s'agit déjà de la sixième révolte en quarante-sept ans de République islamique. Beaucoup de questions ont été évoquées mais permettez-moi d'en formuler trois, en faisant appel à votre double regard d'écrivaine et de grand reporter.

Vous avez souligné la maturité, la culture et le haut niveau d'éducation du peuple iranien. Comment la culture et l'éducation peuvent-elles devenir des moyens d'expression et de résistance durable ? Ensuite, estimez-vous que les réactions diplomatiques de l'Europe et de la France ont été à la hauteur de la gravité des événements ? Enfin, comment pouvons-nous agir concrètement ? Nous ressentons tous l'urgence d'agir mais il est difficile de définir des actions précises. Vous avez évoqué plusieurs pistes : comment, par exemple, rétablir effectivement l'accès à internet ? Quel rôle accru la France et l'Europe peuvent-elles jouer dans cette crise ?

Mme Delphine Minoui. Il est essentiel de rappeler la grande maturité de la société iranienne et le niveau d'éducation particulièrement élevé de sa population. Les universités américaines continuent d'ailleurs à accueillir de nombreux étudiants iraniens, en particulier dans les domaines de l'ingénierie ou de la médecine. Pour avancer dans la réflexion, je souhaite évoquer un autre exemple personnel. Lorsque je vivais en Iran, et encore aujourd'hui, j'ai toujours été frappée par la perception extérieure selon laquelle il existerait d'un côté les religieux – ce que l'on résume hâtivement par « le régime des mollahs » – et, de l'autre, la population. En réalité, cette expression ne signifie rien. Les religieux eux-mêmes sont profondément divers : certains sont ultra-conservateurs ; d'autres possèdent une finesse intellectuelle remarquable et dénoncent ouvertement l'instrumentalisation politique de la religion.

À cet égard, je souhaite citer une théologienne iranienne, Sedigheh Vasmaghi, avec qui je suis régulièrement en contact. Elle a consacré sa carrière à déconstruire certaines interprétations de l'islam et du Coran, rappelant notamment qu'aucun texte n'impose le port obligatoire du voile. Cette femme, qui l'a pourtant toujours porté à titre personnel, a décidé de l'ôter publiquement lors du mouvement « *Femmes, Vie, Liberté* », après la mort d'Armita Garavand, deuxième jeune fille tuée après Mahsa Amini. Elle s'est filmée en train d'arracher son voile et a dénoncé son caractère imposé. La vidéo a suscité des réactions considérables sur les réseaux sociaux. Elle fait partie de ces religieux issus du sérial qui s'opposent frontalement au régime en déconstruisant le principe du *velayat-e faqih*. C'est ici que se situe un véritable débat d'idées, riche, profond.

S'agissant des réactions diplomatiques, les Iraniens ont jugé que les premières prises de position internationales étaient extrêmement frileuses. Selon eux, les appels à la retenue étaient dérisoires face à l'usage d'armes de guerre contre les manifestants. Ils auraient souhaité des réactions plus rapides. Les manifestations ayant débuté le 28 décembre, les prises de position fortes n'ont réellement émergé que les 8 et 9 janvier, alors que des massacres avaient déjà été commis dans plusieurs villes de province. Ils estiment qu'il faut continuer

plus que jamais à imposer la pression sur le régime, qu'il ne faut pas les oublier : les oublier reviendrait en effet à faire le jeu du pouvoir, à laisser le rideau noir, ce mur du silence, retomber sur la population iranienne.

Enfin, votre question sur l'accès à internet est tout à fait pertinente. Je ne suis pas experte mais j'ai compris qu'il existait en France des systèmes comme Eutelsat qui pourraient, sinon remplacer Starlink, du moins offrir des canaux de communication permettant aux Iraniens de maintenir la circulation de l'information. Il existe sans doute bien d'autres solutions, qui dépassent toutefois mon domaine de compétence.

M. Pierre Pribetich (SOC). La couverture peut être assurée par Eutelsat mais le problème se situe alors à la réception, puisque celle-ci nécessite des dispositifs qui peuvent être identifiés par la police,

Mme Delphine Minoui. Les Iraniens ont depuis longtemps développé une ingéniosité remarquable pour contourner les interdits. Par souci de protection, il n'est pas utile d'en détailler les méthodes mais ils trouvent toujours des voies pour maintenir l'accès à l'information. Depuis des années, ils vivent sous censure : même lorsque l'internet fonctionne, ils doivent recourir à des réseaux privés virtuels (VPN) pour accéder aux sites essentiels et communiquer entre eux. Tous ceux que je connais utilisent quinze à vingt VPN différents pour déjouer en permanence les interdictions.

L'expérience syrienne l'a déjà montré. J'ai suivi de très près la révolution et le conflit en Syrie : malgré la répression, les habitants ont pu conserver un lien grâce à des terminaux internet introduits clandestinement dans le pays. Ils prenaient d'immenses risques, sachant exactement quand allumer et éteindre ces appareils pour éviter d'être repérés par les hélicoptères du régime de Bachar al-Assad. Aujourd'hui, en Iran, il n'y a pas d'hélicoptères dans le ciel et, même si des drones existent, ils ne peuvent couvrir un pays de 90 millions d'habitants. Je fais confiance aux Iraniens pour utiliser ces outils quand ils y auront accès.

Mme Clémentine Autain (EcoS). Je souhaite d'abord exprimer tout mon soutien, et celui de mon groupe politique, au peuple iranien qui se bat à la fois pour la liberté, pour la démocratie et pour le pain, les deux étant indissociablement liés. Comme chacun ici, j'ai été profondément bouleversée par votre rappel de la situation en Iran : ces blessés, ces morts, ces centaines de personnes visées aux yeux, cette phrase « *La mort ou Khamenei* », inscrite sur la rue de la Révolution à Téhéran, ces médecins arrêtés, ces accusations d'espionnage inventées, cette peur constante, cette mort tapie à chaque coin de rue, et un régime désormais fragilisé par un peuple révolté.

Nous sommes à ses côtés, et il est essentiel que les sociétés du monde entier expriment cette solidarité ; elle fait partie du rapport de force et peut contribuer à la victoire du peuple iranien. En tant que représentants du peuple français, nous devons participer à cet élan.

Se pose ensuite la question de ce que peut faire la France. Elle devrait d'abord aider concrètement les Iraniens en révolte. Le rôle du numérique est à cet égard essentiel. Le régime ne s'y est pas trompé : couper les télécommunications ne permet pas seulement d'empêcher la coordination interne mais également d'éviter que les images et les récits parviennent au reste du monde et suscitent une mobilisation internationale.

Je regrette qu'une entreprise française comme Capgemini, qui a choisi d'aider le Service de l'immigration et des douanes des États-Unis (ICE), cette milice américaine, n'ait pas plutôt concentré ses efforts pour améliorer l'accès à internet des Iraniens. L'Union européenne aurait également dû agir plus tôt.

Ensuite, il me paraît indispensable d'inscrire nos démarches dans le cadre des institutions onusiennes, particulièrement fragilisées aujourd'hui. Le Conseil de sécurité doit être saisi ; la France doit en prendre l'initiative. Le reste en découlerait : l'examen du classement des gardiens de la révolution comme organisation terroriste, la mise en place d'une commission indépendante chargée de documenter ce qui s'est passé et l'ensemble des mesures que vous avez évoquées. C'est dans ce cadre multilatéral que la France devrait défendre ces positions, plutôt que de contribuer à leur affaiblissement.

Mme Delphine Minoui. Je reviens d'abord sur la question de l'internet, qui constitue, de l'avis de toutes les Iraniennes et de tous les Iraniens, une urgence absolue. C'est le seul moyen de maintenir des canaux de communication entre eux et, surtout, de poursuivre ce travail indispensable de documentation avant que les preuves ne disparaissent. Des témoins m'ont rapporté un exemple glaçant : chaque matin, après les manifestations, un silence étrange retombait sur les villes. Les autorités avaient nettoyé, dès l'aube, toute trace de sang, pour que tout disparaisse. Ce travail de documentation n'est possible que grâce à internet.

Le chiffre des 30 000 blessés aux yeux, relayé par un collectif clandestin de médecins travaillant en chaîne, a pu être vérifié, recoupé, authentifié grâce aux terminaux Starlink. Sans eux, nous en serions encore à débattre pour savoir si l'on comptait des centaines ou des milliers de morts.

Cette enquête minutieuse de terrain constitue la base nécessaire pour qu'un jour, espérons-le, une commission étrangère indépendante puisse se rendre sur place et établir les faits. C'est elle qui renforcera la légitimité des revendications actuelles face à ceux qui en contestent l'ampleur et qui permettra de porter ce dossier devant le Conseil de sécurité.

M. Frédéric Petit (Dem). Je souhaite reprendre quelques éléments que vous avez évoqués et qui ont retenu toute mon attention. Vous avez parlé de la difficulté de réduire la réalité à du noir et blanc. J'ai aussi apprécié la distinction forte que vous avez établie entre une demande d'intervention et une demande d'aide, distinction cruciale tant les mots mal choisis peuvent déformer une réalité, comme Camus l'avait rappelé.

Cela me conduit à un sujet que nous portons depuis deux ans au sein du groupe Les Démocrates : celui de la démocratie en exil. C'est un enjeu que nous travaillons autant dans cette commission que dans nos échanges interparlementaires. Nous nous interrogeons sur la place qui peut être la nôtre, non seulement comme représentants de l'État mais également comme parlementaires.

Vos propos m'ont rappelé d'autres situations sur lesquelles nous travaillons : le Bélarus, la Russie, la Serbie, la Bulgarie. J'ai également en tête des cas tragiques, comme à la Ghouta, où des témoins, qui avaient risqué leur vie pour documenter les crimes, ont disparu sans laisser de trace. Ce sont des réalités qui nous obligent. Quel regard portez-vous, de manière plus précise, sur les organisations iraniennes qui, depuis l'exil, se revendiquent démocrates et porteuses d'un projet politique ? Votre analyse de ce paysage est essentielle pour notre travail de parlementaires.

Mme Delphine Minoui. La diversité des organisations politiques iraniennes en exil apparaît *a priori* comme un signe encourageant, et même comme un indice de vitalité démocratique. Il faut mentionner les monarchistes rassemblés autour de Reza Pahlavi, fils de l'ancien Chah ; les moudjahidines du peuple iranien ; une figure comme Taghi Rahmani, époux de la prix Nobel de la paix Narges Mohammadi, aujourd'hui à nouveau emprisonnée en Iran. Il existe également des groupes issus de la jeunesse, très bien organisés, comme We Are Iranian Students, qui accomplissent un travail remarquable de documentation et maintiennent des liens étroits avec l'intérieur du pays.

Parler au nom des Iraniens lorsque l'on vit en exil depuis plusieurs décennies, imprégné d'une culture occidentale, n'a pas le même sens que relayer la parole de ceux qui vivent la répression au quotidien. Comme je le rappelais, les Iraniens répètent que l'Iran appartient à tous les Iraniens. Il ne faut oublier aucune voix : celles des Kurdes, des Baloutches, des minorités religieuses – notamment les Baha'ís – ; l'ensemble de ces composantes doivent être entendues.

Cet accompagnement sera difficile. Il y aura des conflits, des désaccords, des portes qui claquent. J'ai vu des scènes semblables lors de la révolution syrienne, dans les réunions de l'opposition à la Ligue arabe, que je suivais au Caire, lorsqu'ils n'arrivaient même pas à s'entendre sur la couleur du drapeau. Aujourd'hui, j'observe des dynamiques comparables dans l'opposition iranienne. Cela montre combien il est nécessaire de rappeler l'importance du débat, de la réflexion, du cadre collectif.

Il ne s'agit pas de se battre pour un symbole ou pour savoir qui incarnera l'avenir du pays. Il s'agit d'accompagner les demandes qui viennent de l'intérieur, celles des Iraniens qui se battent depuis quarante-sept ans. Ils doivent pouvoir parler et nous devons être les relais de leurs paroles, sans jamais décider à leur place.

M. Frédéric Petit (Dem). Je vous remercie pour cette confirmation, que j'attendais. Nous sommes nombreux à essayer de travailler dans cet esprit. En tant que parlementaires, nous sommes aussi une interface entre le politique et la société civile.

Mme Delphine Minoui. De nombreux hommes et femmes réalisent un travail remarquable. Je pense notamment à des avocats incroyables qui œuvrent en faveur d'une justice équitable, de l'égalité hommes-femmes, qui luttent contre un régime tyrannique et misogyne, des chefs d'entreprise. Ces représentants de la société civile iranienne sont en contact avec des Iraniens de l'intérieur. Leurs propos permettraient de mieux nourrir notre réflexion sur l'Iran d'aujourd'hui.

Mme Véronique Besse (NI). Je vous remercie pour votre témoignage très poignant, qui souligne de façon très puissante l'ampleur des horreurs qui interviennent en Iran. Je souhaite vous poser trois questions.

Premièrement, que savons-nous réellement de la solidité du pouvoir de répression du régime des mollahs, de sa cohésion et de ses éventuelles fissures en interne ? Deuxièmement, au-delà du symbole, quel effet réel pourrait avoir le classement du corps des gardiens de la révolution islamique comme organisation terroriste alors qu'il constitue l'un des piliers militaires du régime, avec plus de 120 000 hommes ? Enfin, j'aimerais connaître votre avis sur l'entrisme iranien au sein de notre société. J'ai écouté sur La Chaîne Info (LCI) un franco-iranien enseignant, à Sciences Po qui disait être en Iran au commencement des manifestations et n'avoir vu aucun cadavre, aucun débordement lors des manifestations. Pensez-vous que le

pouvoir iranien dispose de relais influents pour manipuler l'opinion ou estimez-vous que ces phénomènes sont marginaux ? Le régime iranien fait-il jouer des relais influents dans le milieu universitaire aujourd'hui, dans le but d'endoctriner notre jeunesse ?

Mme Delphine Minoui. En matière de répression, le pouvoir dont dispose le régime est extrêmement vaste. Le corps des gardiens de la révolution s'appuie aussi sur la milice des bassidjis et sur des forces d'intervention rapide, des réseaux de quartiers. Ce sont des groupes structurés, nourris par une idéologie et une propagande constantes. Certains de leurs membres croient réellement à leurs propres discours ; ils se considèrent comme luttant contre des « terroristes ».

Avant le *black-out* des 8 et 9 janvier, la situation laissait pourtant entrevoir des signes de retenue, sinon de scission, au sein de certaines forces, notamment la police. Dans les villages, les policiers se retrouvent parfois face à leurs voisins, leurs camarades d'école, leurs proches. Certains ont refusé de tirer. Des images venues de la ville d'Abdanan en témoignent. Dans cette ville de 30 000 habitants, près de la moitié de la population était dans la rue. On y voit des policiers postés sur un toit, presque en train d'applaudir les manifestants, non par adhésion mais parce qu'ils comprennent qu'ils se trouvent du mauvais côté de l'histoire et cherchent à sauver leur peau. Ce type de bascule rappelle ce que j'ai observé lors du Printemps arabe, notamment en Tunisie, lorsque l'armée, réalisant qu'elle ne tenait plus, s'est rangée du côté de la population, accélérant la chute de Ben Ali.

Il existe donc des indices d'une possible fracture interne, peut-être pas chez les gardiens de la révolution eux-mêmes mais au sein d'autres forces répressives. Les bassidjis, eux aussi, ne constituent pas un bloc uniforme. Certains ont évolué et ne supportent plus la violence actuelle. Dans l'un de mes livres, *Je vous écris de Téhéran*, je raconte l'histoire d'un couple de bassidjis que j'ai suivi pendant dix ans. La femme m'a contactée récemment, bouleversée. Elle me disait ne plus pouvoir dormir, ne plus vivre face à ce qui se déroule, alors qu'elle avait pourtant été élevée dans la propagande. Ce témoignage, infime mais révélateur, montre qu'au cœur même des milices, une remise en question existe, même si elle reste silencieuse car la force domine encore.

Quant aux propos tenus récemment dans les médias par certains, il ne faut pas leur accorder une importance démesurée. Ce sont des déclarations isolées, qui ne reflètent en rien une tendance de fond. Nous pouvons espérer que les institutions universitaires tireront les conséquences nécessaires mais j'ai confiance dans la capacité de nos étudiants à s'informer librement et à comprendre la réalité de la situation iranienne. L'accès à internet, ici, est ouvert, et les jeunes disposent des outils nécessaires pour se forger une opinion éclairée.

M. le président Bruno Fuchs. Je cède à présent la parole aux députés souhaitant intervenir à titre individuel.

Mme Pascale Got (SOC). Comment éviter que la priorité donnée à la stabilité régionale par la diplomatie française ne conduise, de fait, à reléguer au second plan le soutien à la société iranienne et à la lutte contre l'impunité des crimes ?

Mme Christine Engrand (NI). Madame, votre présence aujourd'hui nous offre un regard précieux sur un pays qui, vu d'Europe, est souvent réduit à quelques images figées : le nucléaire, les sanctions, les tensions diplomatiques et, aujourd'hui, l'horreur. Les trois figures que vous nous avez présentées en sont le témoignage ; elles nous ont bouleversés.

La France et l'Union européenne disposent-elles de véritables leviers d'influence sur l'Iran ou sommes-nous entrés dans une phase où notre diplomatie ne fait plus que constater, sans réellement peser ? Ensuite, vous avez parlé d'échanges, de plateformes, d'internet. Mais cela sera-t-il possible et suffisant ? Ne faudrait-il pas évoquer des actions plus fermes et aller un peu plus loin ?

M. Michel Herbillon (DR). Au nom de mon groupe, je tiens à évoquer la situation de Cécile Kohler et de Jacques Paris, deux Français retenus depuis de longues semaines à l'ambassade de France en Iran.

Par ailleurs, ne pourrions-nous pas, au nom de la commission, engager une initiative concernant la priorité absolue qu'est l'accès à internet ? Nous disposons ici, à l'Assemblée nationale, de nombreux liens avec des entreprises et avec le ministère chargé du numérique. Nous pourrions tenter d'agir concrètement sur ce point, puisque madame Minoui nous a rappelé qu'il s'agissait d'une nécessité urgente.

M. Jean-Paul Lecoq (GDR). Je voudrais revenir sur l'un de vos propos, portant sur la rupture des relations diplomatiques et le rappel des ambassadeurs. Vous nous avez invités à exercer des pressions, et la pression diplomatique en fait pleinement partie. Or, pour mener une telle pression, il faut maintenir un canal d'échange, disposer des outils de la relation diplomatique. J'ai perçu une contradiction entre l'idée de rappeler nos ambassadeurs, donc de rompre le dialogue, et celle d'utiliser justement ce dialogue pour peser sur le pouvoir en place afin qu'il mette fin aux crimes d'État, que certains qualifient de « terrorisme d'État ». J'en ai dénoncé d'autres, en d'autres temps, qui n'ont malheureusement pas donné lieu aux mêmes réactions.

Mme Constance Le Grip (EPR). Je souhaite d'abord revenir sur Eutelsat car la situation récente met en lumière à la fois l'ingéniosité de nombreux ingénieurs iraniens et l'ampleur du défi technologique auquel nous sommes désormais confrontés. Le régime est parvenu à brouiller les communications établies *via* les satellites Starlink, une prouesse que peu anticipaient et qui place désormais Eutelsat face à un enjeu comparable. Jean-Noël Barrot a d'ailleurs indiqué, ici même à l'Assemblée nationale il y a quelques jours, que le gouvernement menait des discussions très approfondies avec Eutelsat pour trouver une solution durable, en gardant à l'esprit qu'il faudra renforcer considérablement nos moyens afin d'empêcher que ces communications soient, à leur tour, brouillées par les spécialistes iraniens.

Ensuite, je tiens également à évoquer votre analyse concernant la dispersion des oppositions iraniennes et la nécessité, que vous avez soulignée avec justesse, de la voir travailler ensemble. Une tentative de coalition avait émergé il y a un an autour de Reza Pahlavi et d'autres acteurs, avant de s'étioler rapidement. Pensez-vous qu'il soit encore possible d'espérer la reconstitution d'une plateforme commune, d'une forme de coalition ?

M. Pierre-Yves Cadalen (LFI-NFP). Je vous remercie d'avoir rappelé la dimension écologique du conflit car elle est essentielle pour comprendre la situation iranienne. Une partie du pays traverse en effet une sécheresse profonde, dont les effets structurels ont pu contribuer à nourrir le mécontentement populaire. Cette tension autour de l'eau éclaire les racines sociales du mouvement actuel et ce sujet mérite d'être pleinement intégré à notre réflexion, d'autant qu'il s'inscrit dans les enjeux plus larges de la géopolitique de l'eau douce au XXI^e siècle, thème auquel je m'intéresse dans le cadre du rapport d'information que je conduis.

J'aimerais également revenir sur la dimension onusienne. Le concept de « responsabilité de protéger », formulé par Kofi Annan, s'applique précisément aux situations où un gouvernement massacre sa propre population. Il aurait pu concerner l'Éthiopie, Gaza, ou aujourd'hui l'Iran mais l'exemple libyen a profondément marqué son devenir : lorsque le Conseil de sécurité avait validé l'intervention, le mandat a été dépassé, notamment sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy. Depuis, cette notion se heurte systématiquement au blocage du Conseil de sécurité dès qu'elle est invoquée. Pourtant, une voie demeure possible : elle consiste à saisir l'Assemblée générale lorsque le Conseil de sécurité est paralysé.

Mme Sabrina Sebaihi (EcoS). Je souhaite d'abord m'associer aux propos de monsieur Herbillon concernant Cécile Kohler et Jacques Paris. Il est essentiel de ne pas les oublier. Pour le reste, je fais partie de ceux qui estiment que l'avenir de l'Iran doit relever exclusivement des Iraniens et des Iraniennes. Nous pouvons proposer des outils, accompagner mais certainement pas désigner ceux qui devraient incarner demain le pays. Or, ces dernières semaines, certains ont exprimé un soutien public à telle ou telle personnalité politique susceptible de reprendre les rênes. Comment ces prises de position sont-elles perçues, d'autant que les slogans entendus sur place – « *ni Chah, ni mollah* » – traduisent une volonté claire de rupture avec toutes les tutelles ? Du point de vue des Iraniens, comment interpréter le fait que certains États ou responsables semblent vouloir orienter à leur place le devenir de ce pays ?

M. le président Bruno Fuchs. En complément de toutes ces questions, avez-vous le sentiment que le régime est sur le point de tomber ?

Mme Delphine Minoui. Nous évoquions les leviers d'influence dont disposent la France et l'Europe ainsi que la question essentielle de ce qu'il est réellement possible de faire. Parmi les pistes avancées, la fermeture des ambassades revient régulièrement. Je la mentionne ici comme une demande relayée par de nombreux Iraniens, qui y voient un geste symbolique fort. Cela ne serait pas inédit. À la fin des années 1990, après l'assassinat de Faraj Sarkouhi, plusieurs ambassadeurs européens en poste à Téhéran avaient été rappelés. Ce geste constituait un signal diplomatique clair. Aujourd'hui, sans disposer d'une solution miracle, maintenir une pression constante peut contribuer à fragiliser un régime qui mesure de plus en plus son isolement.

Les Iraniens attirent aussi l'attention sur un autre point : pour eux, l'ère des négociations est terminée, y compris sur la question nucléaire. Continuer à négocier serait perçu comme une humiliation, comme la preuve que les considérations géopolitiques l'emportent encore une fois sur la réalité d'un peuple massacré à huis clos. Dans ce contexte, l'accès à internet demeure l'une des priorités absolues. Les brouillages qui ont visé les réseaux Starlink l'ont montré : il ne suffit pas d'installer des terminaux, il faut également concevoir des systèmes capables de résister à l'ingénierie de brouillage du régime. Des pistes existent, notamment par l'usage de réseaux transfrontaliers venant de Turquie ou d'Irak, que je n'évoquerai pas en détail pour ne pas compromettre ceux qui les utilisent.

J'ai également entendu parler d'un autre procédé : dans certaines zones, pour maintenir un minimum de connexion, les habitants utiliseraient chaque téléphone comme point wifi, créant un réseau local fragile mais suffisant pour se connecter à internet. Il faut également rappeler que les Iraniens sont passés maîtres dans l'art du *hacking*. En 2009 déjà, puis en 2022, ils avaient réussi à accéder aux réseaux internet de plusieurs ministères, ce qui leur avait permis de transmettre des images vers l'étranger et de continuer à communiquer entre eux malgré les coupures.

Par ailleurs, le cas de Cécile Kohler et Jacques Paris ne doit pas être oublié. Ils se trouvent actuellement à l'ambassade de France mais ils ne peuvent pas quitter le territoire iranien. Leur situation reste extrêmement délicate et le régime pourrait les utiliser comme outils de pression ou de représailles.

La notion de « responsabilité de protéger » circule largement, en particulier sous la forme du hashtag #R2P, devenu viral parmi les médecins et les civils.

Pour conclure, ce qui ressort de nos échanges est le besoin urgent d'aide. Cette aide peut être multiple : militaire dans certains cas précis ; humanitaire ; politique ou encore organisationnelle. Nous savons combien l'opposition iranienne en exil est fragmentée et combien ces divisions entravent sa capacité à peser. Les démocraties doivent sans doute jouer un rôle déterminant, à ce titre. Il consiste à accompagner, structurer, encourager la coopération, rappeler aux opposants que la voix de l'intérieur doit primer aujourd'hui.

Certaines figures en exil gagneraient d'ailleurs à faire preuve d'humilité. L'histoire doit servir d'avertissement : la fabrication précipitée de héros nationaux peut mener à des impasses. On l'a vu en 1979 avec l'arrivée au pouvoir de Khomeiny, dont la figure mythifiée a fini par étouffer la possibilité d'un débat démocratique. C'est pourquoi il est essentiel de permettre aussi aux héros invisibles de s'exprimer, ceux qui, en Iran, prennent tous les risques.

Accompagner ces voix, leur redonner de l'espace, rappeler aux opposants en exil qu'ils ne doivent pas confisquer la parole, voilà ce qui permettra, au nom de l'Iran, de la démocratie et de la stabilité régionale, de construire une transition démocratique crédible.

M. le président Bruno Fuchs. Nous vous remercions. J'ai évoqué à deux reprises avec le ministre de l'Europe et des affaires étrangères la question d'Eutelsat. Nous pouvons le solliciter à nouveau ou envoyer deux d'entre nous chez Eutelsat ; une interpellation directe serait peut-être plus efficace.

Mme Sabrina Sebaihi (EcoS). Ma collègue Christine Arrighi a interrogé le ministre au sujet d'Eutelsat et elle l'a relancé par courrier, afin de connaître le calendrier du déploiement du satellite. Je souscris à l'idée qu'une délégation de deux membres de la commission se rende chez Eutelsat et évoque les moyens techniques mis en œuvre pour pouvoir le déployer rapidement.

M. Laurent Mazaury (LIOT). Si vous vous rendez chez Eutelsat, je veux rappeler qu'un point demeure préoccupant : la diffusion de certains contenus n'est toujours pas totalement clarifiée, notamment concernant plusieurs vecteurs liés à la communication russe. Lorsque la connexion existe, tout peut circuler, impliquant une vigilance accrue. Si vous engagez un échange avec Eutelsat, il me semble nécessaire d'aborder également cette question.

Information relative à la commission

En clôture de sa réunion, la commission désigne :

- **Mmes Pascale Got et Amelia Lakrafi**, rapporteures d’information « flash » sur le bilan du plan « Osez l’export ».

La séance est levée à 11 h 00.

Membres présents ou excusés

Présents. - Mme Nadège Abomangoli, Mme Clémentine Autain, M. Sylvain Berrios, M. Hervé Berville, Mme Véronique Besse, Mme Élisabeth Borne, M. Pierre-Yves Cadalen, Mme Sophia Chikirou, M. Pierre Cordier, M. Alain David, Mme Sandra Delannoy, Mme Dieynaba Diop, Mme Christine Engrand, M. Olivier Faure, M. Marc de Fleurian, Mme Alix Fruchon, M. Bruno Fuchs, M. Julien Gokel, Mme Pascale Got, M. Michel Guiniot, Mme Marine Hamelet, M. Michel Herbillon, M. Alexis Jolly, Mme Constance Le Grip, M. Jean-Paul Lecoq, M. Vincent Ledoux, Mme Alexandra Masson, M. Laurent Mazaury, M. Christophe Naegelen, M. Hubert Ott, M. Frédéric Petit, M. Kévin Pfeffer, M. Jean-François Portarrieu, M. Pierre Pribetich, M. Stéphane Rambaud, M. Franck Riester, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Sabrina Sebaihi, M. Vincent Trébuchet, M. Lionel Vuibert

Excusés. - M. Pieyre-Alexandre Anglade, M. Sébastien Chenu, Mme Christelle D’Intorni, M. Marc Fesneau, M. Perceval Gaillard, Mme Clémence Guetté, Mme Sylvie Josserand, Mme Amélia Lakrafi, Mme Marine Le Pen, Mme Laure Miller, Mme Nathalie Oziol, Mme Mathilde Panot, M. Davy Rimane, Mme Michèle Tabarot, Mme Liliana Tangy, M. Laurent Wauquiez, M. Christopher Weissberg, Mme Estelle Youssouffa